

Je me réjouis d'ouvrir cette séance qui donne le coup de départ à la relance des relations entre le Maroc et l'Union Européenne. L'importance des enjeux tant pour l'Espagne comme pour le Maroc et l'Europe la justifie amplement.

Le Maroc est déjà depuis longtemps un partenaire fondamental de l'Europe. Le moment est venu pour que cette qualité se reflète pleinement dans notre relation à tous les niveaux, à travers une ambition politique accrue, une coopération approfondie dans tous les secteurs clés et un niveau de financement stable à la mesure de nos objectifs. Le Conseil d'Association de juin doit incorporer ce niveau d'ambition dans une Déclaration politique qui ne laisse aucun doute sur notre détermination commune de faire un bond en avant dans notre relation.

Il s'agit de relier en profondeur nos avenir, d'aider le Maroc à accélérer une trajectoire politique, social et économique qui le rapproche de nous. C'est un choix que nos amis marocains ont fait depuis longtemps. Sans renoncer à son identité propre, son rôle clé au Maghreb et en Afrique, le Maroc a mis son cap sur l'Europe. C'est un pays qui SOUS LA HAUTE DIRECTION DE SM LE ROI MOHAMED VI, a misé sur la démocratie multipartidiste, sur l'économie de marché, sur les solutions pragmatiques et modérés aux tensions religieuses de la modernisation. Voici quelques éléments constitutifs de son identité dénommée « l'exception marocaine ». Le Maroc a toujours exprimé sa plus haute ambition pour ses relations avec l'Union Européenne et c'est le seul pays du Voisinage Méridionale à avoir célébré un sommet avec l'Union Européenne, en 2010 à Grenade. Aujourd'hui il postule à « tout sauf les institutions ».

Pour le Maroc donc, dans cet exercice, « the sky is the limit ». Je crois que l'UE commettrait une erreur si elle restait en deçà de cet objectif. C'est tout à fait notre intérêt que le Maroc devienne notre « partenaire global stratégique ».

La réalité est incontournable. Le Maroc, puissance atlantique, contrôle aussi les portes de la Méditerranée et les routes vers

l'Afrique subsaharienne. Son importance stratégique est de premier ordre au sein d'une Méditerranée Sud bouleversée et d'un continent africain en pleine éclosion démographique. C'est un pays qui mène une politique étrangère active et responsable en Afrique et sait combiner générosité avec efficacité face au défi migratoire. Dans ce dernier domaine comme dans tant d'autres, et je voudrais souligner celui de la sécurité, le Maroc a fait ses épreuves comme partenaire de l'UE fiable et efficace. Le moment est venu pour un bond en avant tel que l'exigent les nouvelles circonstances et les défis qui se profilent déjà à l'horizon : il nous faut un nouveau cadre et un contenu renouvelé pour nos relations.

Le Maroc a toujours eu une relation exceptionnelle avec l'Europe, qui déborde le cadre même de la relation de voisinage. Si on veut l'approfondir, il faut commencer à penser au-delà de l'actuel Accord d'Association, se pencher sur la question d'un cadre approfondi pour l'avenir. Je ramène ici le processus actuel de réforme de l'Europe, y compris les conséquences du Brexit et la future relation avec le Royaume-Uni. L'UE doit entamer une réflexion sur son organisation interne et ses cercles d'association avec ses voisins et ses alliés les plus proches. Le Maroc est emblématique pour une telle réflexion. Aujourd'hui nous ne pouvons pas aller plus loin, mais je laisse cette piste pour le débat à venir.

Concernant le contenu, la même ambition doit diriger nos efforts. Le Maroc veut et doit faire des progrès urgents dans des nombreux domaines pour avancer au sein de sa trajectoire européenne et pouvoir faire face aux défis du XXIème siècle. L'UE a tout l'intérêt à l'appuyer et l'accompagner dans ce parcours. Le *non papier* soumis par le Maroc nous a déjà fourni avec un premier ensemble d'éléments très utiles. C'est d'une relation globale dont il s'agit qui s'étale sur tous les domaines politico, socio-économiques. Je veux m'attarder sur quelques-uns qui sont particulièrement importants, ciblés d'ailleurs dans les documents européens et marocains.

En premier lieu tout ce qui concerne l'éducation, la formation et la création d'emploi, les trois secteurs sont reliés. La coopération doit à son tour être soutenue par le renforcement des capacités administratives marocaines. L'expérience espagnole avec les

twinnings (jumelages) administratifs est très positive, je pense qu'il y a ici un terrain fertile à défricher. Dans ce domaine et d'autres de la sphère socio-économique, l'Espagne a entamé un processus de réflexion au niveau interministériel pour faire valoir à l'échelle européenne son expérience de coopération bilatérale avec le Maroc, et sera prête à soumettre des suggestions concrètes quand le moment sera venu d'entrer dans le détail de la programmation.

En second lieu, la politique étrangère. L'UE doit soutenir l'effort de projection extérieure du Maroc vers le Maghreb et l'Afrique, dans un certain sens c'est aussi la nôtre. L'instabilité et radicalisation du Sahel, la pression démographique africaine, les tensions de la transition à la modernité dans les pays de la Méditerranée sud, sont des problèmes communs que nous devons résoudre ensemble.

Cela m'amène à la question de la politique migratoire, qui coupe transversalement une partie importante de nos relations. L'Europe et le Maroc font face ensemble à une pression migratoire accrue. L'Afrique aura 2.500 millions d'habitants en 2050 et son développement économique souffre à suivre ce rythme. C'est un défi en profondeur qui n'est pas temporaire et qu'il faudra ménager avec prudence et fermeté.

Le Maroc est déjà un partenaire solide de l'UE en la matière. Les autorités espagnoles et marocaines travaillent la main dans la main tous les jours pour contrôler la frontière commune. En même temps, le Maroc fait un grand effort pour gérer ses frontières avec les autres pays de la région. Pour moi, l'évidence saute aux yeux : l'Europe doit en toute urgence donner un appui beaucoup plus considérable dans ce domaine.

C'est le tour de parler de la question du financement. Il nous faut un financement à la hauteur du partenariat que nous sommes en train de bâtir, aux objectifs que nous nous exigeons. Un financement robuste et surtout prévisible et bien ciblé. Nous avons besoin urgent de financement pour les deux années qui viennent, aussi bien que d'un horizon solide et prévisible pour les prochaines Perspectives Financières.

Je crains avoir parlé déjà trop, mais avant laisser la parole aux experts, je dirais quelques mots sur les contenus de notre travail futur.

Repenser la coopération, ce n'est pas forcément de recommencer à zéro. Il existe tout un acquis impressionnant dont il faut profiter. Réfléchissons sur le potentiel non exploité du Statut Avancé de 2008, ou récupérer des programmes prometteurs existants tel que ceux de la coopération transfrontalière, le programme « Mid-Atlantique ».

Il est aussi essentiel de comprendre que nous déployons un effort collectif avec une multiplicité d'acteurs : le Maroc, les différentes institutions communautaires et aussi l'ensemble d'États membres avec leurs différentes articulations administratives. Je pense qu'il nous faut éviter le dogmatisme des méthodes et d'acteurs. Le travail bilatéral et inter-gouvernemental peut se combiner avec l'action communautaire, il faut trouver ce qui est le plus efficace dans chaque cas et chercher les synergies des différents acteurs.

Finalement, il ne faut surtout pas oublier la communication. Nos peuples doivent être conscients de nos objectifs et nos travaux communs, et cela requiert un effort de prise de conscience et de divulgation. L'ambition doit être appropriée et intériorisée des deux côtés de la Méditerranée.

Je finis en vous souhaitant beaucoup de succès dans vos travaux aujourd'hui et demain, qui constituent le premier jalon de cet exercice visant au Conseil d'Association. Le Conseil doit approuver une Déclaration qui donne l'impulsion politique et la vision stratégique, aussi bien que les éléments essentiels de la nouvelle relation que nous allons développer. L'UE a toute une panoplie de formats et modèles d'association avec des pays tiers. On peut s'en servir comme des exemples utiles, en tirer profit ou bien on peut chercher des formules ad hoc. En tout cas, ce nouveau cadre d'association doit viser à la création d'un espace de co-prospérité, un espace de convergence vers un avenir en commun. Vous avez mon engagement en tant que ministre espagnol, en tant que représentant d'un pays membre de l'Union Européenne, mais aussi

mon engagement personnel là où le vent m'emporte dans le futur,
de faire de mon mieux pour que cela soit une réalité.

Versión 6- (3 de junio)